

HQE AMENAGEMENT

Dernière mise à jour : le 22 octobre 2014 par CERTIVEA

Délivré par :

CERTIVEA (certification)

Ce signe ne bénéficie pas de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Domaine d'application :

Opérations d'aménagement publiques et privées (ZAC, ANRU, Lotissement, Eco-quartier...)

Domaine d'application détaillé, portée du signe :

Tout type d'opération d'aménagement du territoire portées par des collectivités, des aménageurs, de lotisseurs, ... Elle s'applique aux opérations à vocation d'activité, de logement ou mixtes. Elle valorise le management et les performances d'une opération dans ses dimensions de développement durable et les acteurs qui la porte. Elle peut être associée ou pas à une démarche AEU ou Eco-Quartier.

Critères de confiance :

Prise en compte de la satisfaction client	non
Suivi annuel des titulaires de la marque	non
Contrôle de la qualité des services associés	Audit documentaire des documents d'organisation transmis
Suivi annuel de la qualité des services associés	oui
Service associé : prise en compte de la satisfaction client	non
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	oui
Vérification annuelle des assurances	oui
Vérification de l'existence légale du professionnel	non

Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	non
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Existence de procédures relatives aux réclamations

Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Systèmes de management
Type de maître d'ouvrage	Une entreprise
Cadre de référence	Référentiel HQE Aménagement accessible librement sur www.certivea.fr
Dossier	dépot d'un dossier de demande avec les pièces associées par le demandeur (collectivité, aménageur,...)
Audit	Audit d'admission / vérification documentaire puis audits de suivi tout au long du développement de l'opération jusqu'à sa livraison.
Modalités de décision d'attribution	Décision de certification délivrée sur la base du Comité d'application de la marque HQE AMENAGEMENT. La composition du Comité est accessible sur www.certivea.fr
Durée de validité (en mois)	12
Modalités de suivi	audit annuel sur la base de l'état d'avancement de l'opération
Périodicité du suivi (en mois)	12

@ Agence Qualité Construction 2023.

1001signes.qualiteconstruction.com